



Centre
aquatique
MARNEetGONDOIRE

15.06.24 | 16.06.24

Championnat de France D3 Hommes

HOCKEY
SUBAQUATIQUE



Centre aquatique
de Marne et Gondoire



ENTRÉE GRATUITE

Avec le soutien du comité régional Ile-de-France et du comité départemental Seine et Marne
(77) FFESSM

hockeysub.ffessm.fr  www.facebook.com/hockeysubffessm/



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	p.3
COMITE D'ORGANISATION	p.5
COMMISSION NATIONALE	p.6
DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT	p.7
REGLES DE JEU	p.8
REGLEMENT DE LA PISCINE	p.10
DIMENSIONS TERRAIN DE JEU ET DE LA PISCINE	p.11
PLAN DE LA REGION	p 12
LISTE DES HÔTELS	p.13
RESTAURATION	p.14
CONTACT	p.15

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes sans qui l'organisation de ce championnat n'aurait pu être possible et nous sommes particulièrement reconnaissant envers :

- Monsieur Jean-Paul MICHEL, Président de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire,

- Monsieur Jean-Paul MICHEL, Maire de Lagny sur Marne,

- Monsieur Anthony MACHADO, Conseiller Municipal chargé des sports

- Madame Bouchra FENZAR-RIZKI, 1ère adjointe au Maire chargé du périscolaire, extrascolaire et de la politique sportive,

- Monsieur Kewne DUARTE, Directeur du service des sports ainsi que le personnel de la ville de Lagny ayant aidé à l'organisation,

- Monsieur Jean-François PARIGI, Président du Conseil Départemental de Seine et Marne,

- Madame Bouchra FENZAR-RIZKI, vice-présidente du Conseil Départemental en charge des sports

- Monsieur Ramzi GDAIEM, Directeur du Centre Aquatique de Marne et Gondoire,

- Le comité d'organisation,

- Les membres du Hockey Subaquatique Club de Lagny et son Président Monsieur Pascal BLANC,

- Monsieur Gilbert CIULLA, Webmaster et Vice-Président du HSCL et de la Commission Régionale Ile de France de Hockey Subaquatique,

- Monsieur Frédéric DI MEGLIO, Président de la FFESSM

- La Commission Nationale de Hockey Subaquatique et la Fédération pour leur aide matérielle et financière,

- Le Comité Régional FFESSM Ile De France et son Président Francis MERLO,
- Monsieur Guillaume LAURENCY, Président par intérim de la commission régionale Ile de France de Hockey Subaquatique,
- Le CODEP 77 et son président Monsieur Bruno BEAUJOUAN,
- Les officiels du Hockey Subaquatique sans lesquels aucune compétition ne pourrait avoir lieu,
- Les bénévoles et les membres des clubs d'Ile de France pour la mise en place du matériel et la présence tout au long du championnat,

COMITE D'ORGANISATION

- M. BLANC Pascal Président du Club de Lagny sur Marne
- M. CIULLA Gilbert Vice-Président du Club de Lagny sur Marne
- Mme BLANC Isabelle Trésorière du Club de Lagny sur Marne
- Mme MERIGUET Magali Secrétaire du Club de Lagny sur Marne
- M. MERIGUET Nicolas Club de Lagny sur Marne
- Mme BLANC Raphaëlle Club de Lagny sur Marne

COMMISSION NATIONALE

- Monsieur le Président de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique : Dominique RUAUX
- Chargés des compétitions nationales : Cécile ROUSSEL et Thierry TIRARD
- La Commissaire de la compétition : Laurent DUBOST
- Le ou la Responsable de l'arbitrage de la compétition
- Chargée des finances C.N.H.S. : Hélène FAUQUEUX
- Secrétaire C.N.H.S. : Rémy GILLET

CHAMPIONNAT DE FRANCE D3 Masculine

DEROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Centre Aquatique de Marne et Gondoire
35, avenue Jean Mermoz
77400 LAGNY SUR MARNE
Tel : 01 60 94 00 98

ACCUEIL ET CONTRÔLE DES LICENCES

Centre Aquatique de Marne et Gondoire
Rue Jean Mermoz
77400 LAGNY SUR MARNE

HORAIRES

Samedi 15 juin 2024

Accueil et contrôle des équipes (Au Centre Aquatique Marne et Gondoire)	8H00
Début du 1 ^{er} match	9h30
Fin du dernier match	19h24

Dimanche 16 juin 2024

Début du 1 ^{er} match	8h00
Fin du dernier match	17h00

Remise des récompenses	17h30
------------------------	-------

REGLES DE JEU

Le règlement de la compétition sera conforme à la réglementation de la C.N.H.S. :

UWHFR volume 0 : procédure et obligation V12

UWHFR volume 1 : exigence du terrain de jeu V12

UWHFR volume 2 : règles de jeu V12

<https://hockeysub.ffesm.fr/arbitrage-cna>

Marquage des points :

Match forfait : 0 point

Match perdu : 1 point

Match nul : 2 points

Match gagné : 4 points

Le début de chaque match sera donné à l'heure prévue par la grille de match

Equipes :

Seules les équipes ayant renvoyé la feuille d'engagement dûment remplie et renvoyée dans les temps donnés par le Vice-Président chargé des compétitions nationales seront autorisées à participer (voir modalités d'inscriptions de la réglementation en vigueur).

La réunion des capitaines de chaque équipe sera organisée par le commissaire de la compétition.

L'équipe sera déclarée forfait pour le match si 6 joueurs (es) ne sont pas dans l'eau, le long de leur ligne de but respective, au top départ du match.

Un(e) licencié(e) de l'équipe doit être impérativement présent(e) lors de la cérémonie de remise des récompenses.

Chaque équipe doit être encadrée par un entraîneur fédéral 1^{er} degré (voir règlement en fonction du type de championnat).

Arbitres :

La réunion des arbitres de la compétition sera organisée par le responsable de l'arbitrage avant le début des matchs.

Trois minutes avant la fin de chaque match, les arbitres du match suivant devront se présenter à la table de marque, ceci afin de ne pas prendre de retard sur les horaires.

Les arbitres doivent être disponibles du premier au dernier match, faute de quoi, ils seront considérés comme absents.

Contrôle des licences :

Ces contrôles se feront à l'accueil des équipes le 15 juin 2024 à partir de 8H00 (voir feuille d'accueil). Les licences et certificats médicaux (et certificats de surclassements) seront conformes à la réglementation en vigueur, il n'y aura aucune dérogation. Une autorisation parentale mentionnant l'intitulé et la date du championnat sera demandée.

Le contrôle des licences et certificats médicaux se fera à la piscine.

Seules les équipes déclarées en règle seront autorisées à accéder à la piscine.

Les autres devront se mettre en conformité avant de pouvoir y accéder.

REGLEMENT DE LA PISCINE

Responsabilités :

Le club organisateur ne saura être tenu responsable en cas de vol ou de perte d'objet.

Règlement :

Seuls ont accès au bassin les organisateurs, les officiels, les compétiteurs et leurs entraîneurs.

Les accompagnants n'ont pas accès à la baignade, seuls les gradins leurs sont ouverts.

Interdiction de FUMER dans la piscine et les gradins.

Interdiction de cracher par terre.

Shorts et bermudas sont interdits (maillots uniquement).

Tenue correcte en toutes circonstances ; en particulier ; il est interdit d'accéder au

Gymnase Thierry Rey en maillot et/ou pieds nus.

Pas de chaussures de ville autour des bassins.

Interdiction d'utiliser des verres et des bouteilles en verre sur le bord du bassin.

Déposer les papiers et les reliquats de repas dans les poubelles prévues à cet effet.

Les athlètes de chaque équipe doivent passer par les douches et les pédiluves pour accéder au bassin.

Il est interdit aux athlètes et responsables d'équipes de passer de la zone réservée aux joueurs à la zone public directement.

L'accès à la zone public se fera par les vestiaires et le rechauffement est obligatoire.

Les déplacements en dehors de la piscine se feront sous l'entière responsabilité du responsable d'équipe.

Des vestiaires collectifs seront mis à la disposition des équipes, ils fermeront à clef, mais il est vivement conseillé que les joueurs amènent avec eux leurs effets personnels afin d'éviter tout vol dont l'organisation ne peut être tenue pour responsable.

L'usage des bombes de peinture (pour les crosses) est interdit dans l'enceinte du Centre Aquatique et ses alentours (parking, pelouse, ...).

Toute trace laissée par un joueur verra la disqualification de son équipe pour l'ensemble du championnat de France.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOUS ENGAGER À RESPECTER CES REGLES
PENDANT LA COMPETITION

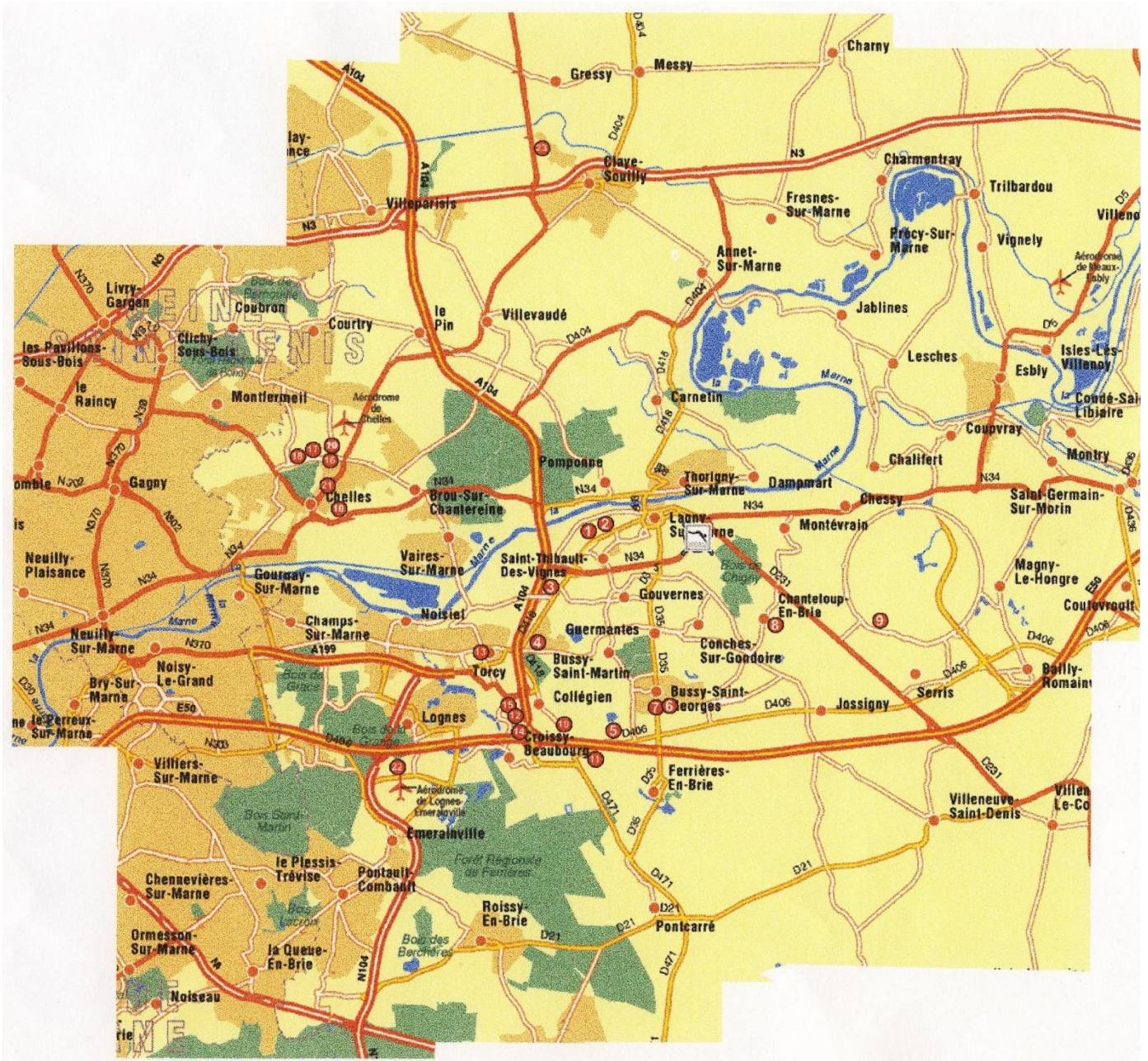
DIMENSION TERRAIN

Bassin de 25 x 16 m

- Terrain de jeu 25 x 15 m, murs latéraux (murs de la piscine sur 3 bords et ligne de fond inox sur 1 longueur).
- Profondeur de 2.10 à 2.20 m grands carreaux glissant

Bassin d'échauffement 20 x 10 m profondeur de 0.8 à 1,55 m

PLAN DE LA REGION



Liste des Hôtels

SAINT THIBAUT DES VIGNES

Hôtel Première Classe

Rue Etang de la Loy
77400 Saint Thibault des Vignes
01 60 35 06 87
fax : 01 60 35 01 31
<http://www.premiereclasse.fr/>

BUSSY SAINT GEORGES

Première classe

8 avenue Marie Curie
ZAC du centre ville
Tèl: 08 92 70 70 23
Fax: 01 64 66 62 71
<http://bussystgeorges@premiereclasse.fr>

Villages Hotel Marne la Vallée

6 avenue Marie Curie
ZAC du centre ville
77600 Bussy Saint-Georges
Tèl : 08 92 70 75 84
Fax: 01 64 66 30 95

COLLEGIEN

Formule 1 Marne la Vallée

les Portes de la Foret
77090 Collégien
Tèl : 08 91 70 52 94
Fax: 01 64 11 92 66

TORCY

Hôtel Première Classe

5 rue Anne Franck
77200 Torcy
Tél. 08 92 70 72 58 (n° à tarif spécial)
<http://www.premiereclasse.fr/>

CHELLES

Hôtel Première Classe

Rue du Tir
77500 Chelles
Tél. 08 92 70 72 84 (n° à tarif spécial)
<http://www.premiereclasse.fr/>

RESTAURATION

Une buvette sera mise en place au club-house du 1^{er} étage de la piscine.
Seront servis **sur réservation** et payables d'avance via HelloAsso des sandwiches et salades de pâtes.

Commandes avant le lundi 10 juin 23h59

Au-delà de cette date, nous ne serons pas en mesure de vous garantir la fourniture

Sandwich ½ baguette : 5€

- Jambon, Emmenthal
- Jambon, camembert
- Jambon, beurre
- Camembert

Salade composée : 8€

- Pâtes, tomates cerise, emmenthal, thon
- Pâtes, tomates cerise, emmenthal, jambon

Disponible à la buvette tout au long du week-end :

- Soda : 1,5€
- Café, Thé : 1€
- Crêpes : 1,5€



Lors de votre commande, mettre le **nom du club** à la place du prénom



<https://www.helloasso.com/associations/hockey-subaquatique-club-de-lagny/boutiques/repas-championnat-de-france-d3-lagny>

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter :

Pascal BLANC

06.68.44.10.18.

Ou orga-france-lagny@hsclagny.fr

Notre Adresse :

Hockey Subaquatique Club de Lagny

Chez Monsieur et Madame BLANC

8, allée des Semailles

77400 THORIGNY SUR MARNE

Le Hockey Subaquatique Club de Lagny vous souhaite un bon Championnat de France

